

Sci et demande de loyer par mon ex qui a quitté la maison

Par Capucine32, le 18/05/2016 à 16:23

Bonjour,

Mon ex compagnon est parti en vidant toute notre maison quand j'étais au travail. J'ai été hospitalisée plusieurs semaines et la je rentre dans cette maison que nous avons acheté ensemble en 2012 sous forme de sci. J'ai 20% et lui 80%. Je suis la gérante. J'essaye de vendre mes parts mais il ne donne pas suite au courrier. J'ai appris qu'il pouvait me réclamer un loyer en plus que je paye ma part de crédit.

Étant gérante de la sci il faut pas faire une assemblée général pour voter et valider ce loyer? Ou peut il tout simplement le faire sans mon avis?